Aix - en - Provence, le 3 septembre 2018

Les Inspecteurs de Lettres - Histoire - Géographie et de Mathématiques - Physique - Chimie

aux

Chefs d’établissements des lycées professionnels et
des sections d’enseignement professionnel

***Objet : Tests de positionnement des élèves de seconde baccalauréat professionnel et accompagnement personnalisé - rentrée 2018.***

La transformation de la voie professionnelle, lancée en mai 2018 par le ministre de l’Education nationale doit permettre aux élèves entrant en lycée professionnel à la rentrée 2019 de suivre un parcours rénové. Néanmoins, une première mesure apparaît dès la rentrée 2018 pour la classe de seconde professionnelle. L’enjeu principal consiste à mettre en place un accompagnement des apprenants tout au long de leur parcours de formation en personnalisant les apprentissages pour les rendre plus progressifs.

A cet effet, un test de positionnement des élèves en classe de seconde professionnelle sera organisé, dans les établissements, du 17 septembre au 5 octobre 2018 et sera généralisé aux entrants en classe de CAP à la rentrée 2019. Il s’agit d’identifier les acquis et besoins des élèves en maîtrise de la langue française et en mathématiques ; domaines essentiels d’un projet de formation réussi.

D’une durée de 50 minutes chacun, ces tests se déroulent sur poste informatique (plateforme numérique de passation) et font l’objet d’une correction automatisée.

En français, ils sont organisés en trois blocs : *compréhension de l’oral, de l’écrit, du fonctionnement de la langue*. Les tests de positionnement sur l’expression orale sont optionnels.

En mathématiques, ils sont construits autour de quatre domaines principaux, « *organisation et gestion des données, nombres et calculs, géométrie et calcul littéral* », permettant d’évaluer les acquis dans le champ des compétences « s’approprier ; analyser/raisonner ; réaliser ».

Les modalités sont décrites sur le site Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/cid132886/tests-positionnement-debut-seconde-des-outils-pour-les-enseignants.html>

Nous invitons les équipes pédagogiques de Lettres - Histoire - Géographie et de Mathématiques - Physique - Chimie à se saisir des résultats des tests afin de proposer dans les classes et au sein de l’accompagnement personnalisé une prise en compte des besoins de chaque élève.

Les enseignants disposeront pour cela :

* d’un bilan individuel de l’élève (positionnement selon quatre degrés de maîtrise) ;
* d’une identification par classe et par établissement des élèves dont la maîtrise des domaines évalués est insuffisante ou fragile.

**En conséquence, dès la rentrée 2018, l’accompagnement personnalisé et son horaire doivent donc être** **dédiés au renforcement de ces enseignements fondamentaux en classe de 2nde**. Si tous les enseignants peuvent faire preuve d’initiatives dans ces domaines, les enseignants de français et de mathématiques, spécialistes de la didactique dans ces disciplines, sont les plus à même de répondre aux besoins identifiés.

Les missions de l’accompagnement personnalisé seront prochainement redéfinies par une note de service qui remplacera la circulaire n°2010-013 du 29 janvier 2010.

Dans ce cadre, nous restons à votre disposition pour intervenir dans les conseils pédagogiques des réseaux et des établissements.

 Vanessa FUCHS François KUHN

 Pierre PARIAUD Nathalie TOPALIAN

 Jean - Marc VIDAL